

Une voix: Qui sont-ils?

M. McIntosh: Ils font partie de l'industrie agricole, si vous, les gens de l'Est, ne comprenez pas. Ces personnes ont été trompées, et elles le savent. Le conseil exécutif de l'association des éleveurs, les gens de l'Ouest du Canada qui sont touchés par ce bill, a informé le gouvernement qu'il était unanimement opposé à l'inclusion du bétail dans ce bill. Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) leur avait alors donné l'assurance, verbalement et par écrit, que le bétail et les veaux ne seraient pas visés par ce bill. Mais qu'est-il ressorti de cette démocratie active? Le ministre est revenu sur sa parole. Le gouvernement entend assujettir le bétail et les veaux aux dispositions du bill. Je regrette que nous n'en soyons pas à étudier l'article 2 parce que j'aurais des choses à ajouter à ce sujet. Les éleveurs demandent-ils un prodige: qu'entendons-nous par démocratie active?

Mon collègue, le député de Crowfoot, a demandé au gouvernement dans son discours qui figure au hansard du 27 avril, à la page 5294, d'où venait l'idée du bill et pourquoi il présentait cette mesure législative maintenant? D'après le député, on peut trouver la réponse dans une des déclarations qu'a faites le premier ministre au cours des dernières années. Il a mentionné les observations du premier ministre actuel à l'égard du parti libéral en 1963. Voici ce qu'il aurait dit à ce moment-là:

Le pouvoir, c'est tout ce qui les intéresse. Le coup de pied de l'âne est le seul qui soit permis.

● (8.40 p.m.)

Je me demande si le député de Trinity (M. Hellyer) et celui de Duvernay (M. Kierans) ont ressenti ce coup de pied.

Dites ce que vous voudrez, mais mettez-nous au pouvoir, car nous sommes les plus aptes à gouverner.

Le député de Crowfoot étaya encore son argument selon lequel l'idée originale de ce bill était présente à l'esprit du premier ministre lorsqu'il parla à Winnipeg le 2 juin 1968. Et le député de Crowfoot déclara:

On voit clairement que, dès le 2 juin 1968, le gouvernement était tout à fait prêt à présenter une mesure législative comme le bill C-176, ou le bill C-197, comme il s'appelait en premier lieu.

Le député de Battle River soutient également que l'idée originale du bill appartient au premier ministre. Il prétend que ce bill a été proposé par quelqu'un qui n'a aucune connaissance en agriculture. Il a utilisé différents qualificatifs acerbes mais imagés pour parler du premier ministre et de son discours du 2 juin 1968, dont il tirait le passage suivant:

Afin de surmonter les difficultés que présente le partage de la compétence dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles, le gouvernement s'engagerait à amorcer des discussions avec les provinces sur la possibilité de faire passer sous la coupe fédérale toute l'activité relative à la commercialisation des produits agricoles.

Puis il poursuivait...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est expiré.

[M. McIntosh.]

M. Horner: Continuez.

M. l'Orateur suppléant: Le député peut évidemment poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant: Il n'y a pas unanimité.

[Français]

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Je m'oppose à ce que l'honorable député continue son exposé, parce qu'il n'a assisté à aucune réunion du comité de l'agriculture.

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, pendant toute la soirée d'hier, je me suis demandé pourquoi le gouvernement et surtout le ministre de l'Agriculture (M. Olson) étaient si déterminés à réserver le temps nécessaire, en cette fin de session, pour débattre le bill C-176, qui prête tant à controverse. Apparemment, le gouvernement a été jusqu'à mettre de côté la loi sur les juges, qu'on semblait disposé à étudier ce soir. Le bill C-176 est apparemment si urgent que le gouvernement n'a pas hésité à rompre l'accord passé précédemment avec le ministre de la Justice (M. Truner) et à laisser son bill en suspens.

Vu le nombre considérable d'amendements à étudier, le ministre de l'Agriculture peut difficilement s'attendre à ce que nous disposions de cette mesure ce soir, étant donné surtout l'émoi qu'il a soulevé chez les agriculteurs et notamment chez les éleveurs. Il semblerait que ce bill représente un enjeu politique important. A la suite de la décision rendue hier par la Cour suprême, les producteurs de volailles et d'œufs font maintenant face à une crise très grave, à cause de l'illégalité des ordonnances d'importation mises en œuvre par au moins quatre provinces.

Je le répète, je me demande pourquoi le gouvernement a voulu discuter ce soir du bill C-176, et je l'ignore toujours, à moins que ce ne soit pour donner l'illusion d'agir, pour montrer au public qu'il n'a pas oublié le bill tout à fait. Par ce bill, le gouvernement cherchait simplement à éviter une confrontation constitutionnelle à propos du libre...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence se doit de rappeler au député, comme elle l'a rappelé au député de Fraser Valley-Est, et au député de Swift Current-Maple Creek, que nous devrions nous en tenir ce soir aux motions dont la Chambre est saisie. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a soulevé ce point et je suis d'accord avec lui. Si les députés ne veulent pas le faire, la présidence ne peut le leur imposer, mais je demanderais au député qui a la parole, comme je l'ai demandé aux deux qui l'ont précédé, de bien vouloir observer l'article du Règlement applicable à l'étape du rapport et de traiter des motions dont la Chambre est saisie.

Des voix: Bravo!